

Les Mureaux, le 19 janvier 2023

Objet :

Inscription à l'offre de services de l'Agence Autonomy

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en place d'un formulaire d'inscription vous permettant de profiter de l'offre de services de l'Agence Autonomy à destination des SAAD Yvelinois et Alto-séquanais, et ce dès le mois de janvier 2023.

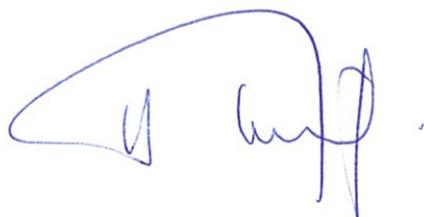
Cette initiative s'inscrit dans une volonté de rendre nos services encore plus accessibles, permettant au plus grand nombre d'entre vous d'en bénéficier. Ainsi, l'Agence poursuit et ancre un peu plus encore son action auprès des professionnels de la filière du domicile, pour répondre aux enjeux actuels de structuration. En effet, cela se réfère à l'accompagnement de la mise en œuvre des conventions pluriannuelle d'objectifs, mais aussi à travers la transformation à opérer dans le cadre des futurs services autonomie à domicile.

Enfin nous tenions à vous remercier pour votre confiance, votre fidélité et votre engagement. Nous nous réjouissons de continuer à œuvrer ensemble pour atteindre notre objectif commun : répondre aux aspirations de nos concitoyens « **au bien vivre et bien vieillir chez soi** ».

Nous vous invitons donc à consulter notre document annexé à ce courrier vous présentant notre offre de services.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Asmae CHOUTA
Directrice de l'Agence Autonomy



Armelle TILLY
*Présidente de l'Agence Autonomy,
Vice-Présidente des Solidarités et Affaires Sociale
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine*



Pourquoi vous inscrire ?

- **Pour vous aider à recruter :**
 - ✓ Définition du besoin
 - ✓ Sourcing
 - ✓ Qualification candidature, suivi et intégration du candidat
- **Pour vous professionnaliser et professionnaliser votre équipe :**
 - ✓ Parcours de formation, sessions d'informations, à destination des dirigeants de structures sur les thématiques et actualités du secteur
 - ✓ Parcours de formations à destination d'encadrants intermédiaires et des intervenants
 - ✓ Accompagnement à l'évolution professionnelle de vos salariés
 - ✓ Mutualisation de formation dans le cadre de votre plan de développement des compétences
- **Pour vous accompagner dans l'organisation et le pilotage de votre activité :**
 - ✓ Juridique : webinaire trimestriel sur l'actualité du secteur, hotline juridique, newsletter juridique mensuelle, base documentaire juridique et sociale (accessible depuis votre espace adhérent), audit social
 - ✓ Qualité : Diagnostic, création et mise à jour des outils, préparation au nouveau système d'évaluation des ESMS, accompagnement dans l'amélioration continu de la qualité de service, ...
 - ✓ Gestion de crise : accompagnement à la rédaction du plan bleu, accompagnement des structures en difficulté
 - ✓ Accompagnement dans la mise en œuvre de projets dans le cadre d'appel à candidature CPOM ou les projets liés à la prévention de la perte d'autonomie en lien avec la conférence des financeurs, les dispositifs comme le yes+/oyes.
 - ✓ ...
- **Pour échanger sur les bonnes pratiques, expériences, savoir-faire et perspectives.**
- **Pour contribuer à la réflexion sur l'innovation, la recherche et le développement dans le secteur des services à la personne (groupes de travail, salon e-tonomy, ...)**

Comment bénéficier de cette offre ?

C'est très simple, il suffit de compléter le formulaire d'inscription disponible sur notre site internet : www.agence-autonomy.fr

Vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires ou nous rencontrer ? Nous sommes à votre disposition :

📞 **Ghariba YAKINI : 07-65-17-58-85 / gyakini@agence-autonomy.fr**